

CONSEIL MUNICIPAL

9.03.2010

PROCES VERBAL

Sous la présidence de Daniel VERDELHAN, Maire

Présents

*COURBIER - GRAS - DEL CONFETTO - COMTE - - BELLAGAMBA - GUILLEMET –
AYMARETTI - CROUZET - FRANCE – GAUFFROY - HLYWA - GARCIA - MALACHANNE -
MERLE - PERTUS - RIOS - ROUQUETTE ROUX - SINET*

Procuration :

GARD a donné procuration à GAUFFROY

GRAVEZAT a donné procuration à VERDELHAN

Excusée : *TEYSSIER-JAVEL*

Adoption du P.V. de la dernière séance.

Election de Mme Hlywa comme secrétaire de séance

Information du Conseil par le Maire

- 1) *Démenti sur de prétendus malaise et panique et mise en accusation de la société du site de l'ADISL pour l'image de la ville et la vente des maison par les particuliers.*
- 2) *Une nouvelle expertise du sol zone synerpôles a été ordonnée avec résultat pour le 15 mai à la demande de l'ADISL qui demande par le biais d'un référé au T.A. la suspension du permis accordé à SITA Sud. Audience le 14 avril. Affaire à suivre.*
- 3) *Incompréhension de la motivation qui a poussé « Mieux vivre à Salindres » à signaler au procureur 5 élus responsables d'associations « le fond du problème c'est qu'une association qui n'est pas représentée au C.M. peut se considérer lésée si la subvention qui lui est accordée ne correspond pas à sa demande » sic.
Signalement par le Maire d'une 6^{ème} élue responsable d'association et de lui-même responsable d'une douzaine d'associations.
Protestation de l'intéressée.*
- 4) *L'élaboration du projet de déviation sous l'usine se poursuit.*
- 5) *3 voies importantes en travaux en 2010*
 - *la RD 364 des Fourches de Cibel à l'Oustalado*
 - *la rue de Séverac du cimetière à la RD 16*
 - *la route de Servas partie Salindres*
- 6) *Avenant n°1 travaux av. P. Dumas montant : 41.265 HT qui porte le marché à 960.948,08 HT.*
- 7) *Ressources en provenance de l'agglomération maintenues en 2010 malgré suppression TP.*

Ordre du jour

Ajout d'une délibération autorisant des études de faisabilité d'installations photovoltaïques.
Adopté.

Délibérations

Vote du compte administratif

Monsieur le Maire propose l'élection de Christian Gras comme président de séance.

Il est élu et le Maire se retire.

- les comptes administratifs eau et assainissement sont adoptés à l'unanimité.
- Les comptes administratifs de la commune : fonctionnement, investissement tant en dépenses qu'en recettes sont adoptés (1 voix contre)

Compte de gestion du receveur municipal

Il est donné acte qu'il est en tout point conforme au compte administratif
(1 refus).

Affectation des résultats

Les excédents de chaque budget sont affectés aux comptes investissement du BP 2010 pour atténuer déficits ou permettre travaux à venir (1 voix contre)

Le budget de la caisse des écoles est supprimé (adopté)

Vote des taux des 3 taxes augmentation de 1 %

- Nouveaux taux : TH 14,00
- FB : 19,87
- FNB : 67,05

Adopté (1 voix contre)

Tarifs divers

- Salon des arts de 16 € à 17 € - adopté
- Restaurant scolaire de 3 € à 3,05 € 1- voix contre
- Droit place marché de 2,67 à 2,70 € - adopté

C. Crouzet déplore que le prix demandé aux familles soit supérieur au prix du traiteur.

Il lui est répondu que d'autres charges sont comprises dans le prix demandé aux familles et que des repas gratuits sont attribués à certaines.

Adopté (1 vote contre).

Orientations du BP 2010 (pas de vote)

- Nous venons de décider d'augmenter les taux des 3 taxes restantes de 1 %. Cela corrigera à peine le différentiel avec le taux d'inflation possible de sorte que chaque année nous nous appauvrissons un peu plus. Mais les ressources de nos concitoyens elles aussi sont à la baisse et il est à craindre que, après les régionales soient annoncées des politiques de rigueur pour les salaires, les retraites, les chômeurs, les rmistes etc. Pendant que les entreprises ne paieront plus la T.P. et que les actionnaires ne se contenteront pas eux de 1%.
- Les bases ont comme chaque année augmenté légèrement pour la
T.H de 2.629.229 à 2.685.000
T.F.B. de 3.431.183 à 3.514.000
TFNB de 37.315 à 37.400

Ce qui à taux constant donnerait 1.088.171 € en 2010

Contre 1.068.235 € en 2009

Soit + 20.000 € environ

Et avec une augmentation de taux de 1 % 1.099.160

Soit 10.000 € de + soit au total + 30.000 € environ

- *Les taux moyens communaux 2009 au niveau départemental étaient de :
16,22 pour la TH et nous 13,86 (14 en 2010)
23,66 pour le FB et nous de 19,67 (19,87 en 2010)
66,22 pour la FNB et nous de 66,32 (67,05 en 2010)
de sorte que malgré les 1% de plus nous avons de la marge pour les 2 premières.*
- *Notre dotation de compensation en provenance de l'agglo plus de 1 million d'euros au départ (1.030.84) était de 492.631 € en 2009 suite aux transferts de compétence et sera d'environ 165.000 € seulement en 2010 suite aux nouveaux transferts. Mais il s'agit du principe des vases communicants sans réelle perte de moyens.*
- *Parmi les dépenses incompressibles*
 - . *le remboursement des emprunts 227.184 € en capital en 2009
et 205.885 € en intérêts en 2009*
 - . *ces sommes devraient être légèrement diminuées en 2010*
 - . *les dépenses de personnel devraient être stables, aucune embauche mais augmentation des indices par ancienneté + peut être 1% d'augmentation des salaires*
- *Les grands travaux : ex. av. P. Dumas n'étant plus à l'ordre du jour nous ne devrions pas avoir recours à l'emprunt.*
- *Les extensions des installations de CTI, d'Axens et l'usine SITA SUD devraient nous amener du F.B. en plus.*

Alors que pourrions nous envisager comme réalisation en 2010 ?

- *notre participation à la démolition de l'immeuble la Résidence (avec l'espoir d'une subvention du Conseil Général)
soit 115 108 € sur une dépense estimée à 313.348 €*
- *la réalisation d'1 ou 2 WC public à nettoyage automatique*
- *des travaux sur les postes d'éclairage public pour économiser de l'énergie*
- *un aménagement sécurité à l'Oustalado et la pose de ralentisseurs rue de Provence, rue Boulouvard etc. dans la perspective de la suppression du stop.*
- *un programme de goudronnage des voies communales à déterminer et à chiffrer*
- *des réparations importantes au clocher de l'église (cadran et éclairage de façade permanent) et au presbytère*
- *des réparations à Becmil : WC, toiture, peinture*
- *aménagement paysager entrée de Salindres (déviation bas de rue H. Merle)*
- *de grosses réparations au parc municipal (portails)*
- *un portail à l'école primaire*
- *la création d'un jardin du souvenir au cimetière*
- *le renouvellement partiel des ordinateurs voire le rachat du 2ème contrat des duplicateurs*
- *la réfection du sol d'un court de tennis, du drainage et l'ensemencement du terrain d'honneur*
- *il faudra prévoir également notre participation aux frais pour le D.C.S et recruter un bureau d'études pour préparer le PLU en attendant la sortie du PPRT afin de débayer le terrain*
- *Quant au photovoltaïque si nous parvenions à nos fins ce ne serait pas une dépense mais une recette pour les années à venir*

J'ai du oublier des projets de commissions mais ces quelques mots étaient destinés à situer le cadre dans lequel nous préparons le BP 2010, notamment lors de la prochaine réunion de la commission des finances. Celle-ci aura à programmer ces projets en fonction de nos moyens et des dépenses déjà faites ou engagées.

Achat parcelle AE 358(633 m²)

- *pour prolongation parking bord Avène*
- *au prix de 6 € le m²*

Adopté.

Maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du réseau d'eau pour SITA SUD

Suite à consultation l'entreprise RCI est retenue pour un taux de 7 % sur une estimation SRDE de 145.000 € à sa charge de lancer appel d'offres pour travaux par entreprise agréée et d'imposer un délai de 6 mois à compter du démarrage du chantier de l'usine.

Adopté (1 vote contre)

Demande de subvention au Conseil Général

La démolition de l'immeuble la Résidence par Habitat du Gard implique une participation de la commune fixée à 115.108 €

Le Conseil sollicite une aide au Conseil Général dans le cadre du fonds social du logement.

Adopté.

Appel d'offres pour nouveau marché à bons de commande (maîtrise d'œuvre pour travaux électrification)

Le Marché conclu avec CEREG arrive à expiration. Il convient de trouver un nouveau bureau d'étude.

Le Conseil approuve le lancement d'une consultation dans le cadre de la procédure adaptée, les caractéristiques du marché à savoir : marché à bons de commande d'une durée de 4 ans avec un minimum de 400 000 € HT et un maximum de 190 000 HT, donne pouvoir au Maire pour lancer la consultation, retenir le candidat, négocier sa rémunération et signer les pièces du marché.

Adopté.

Enquête publique

Pour déclassement partie rue Mistral et classement dans voirie communale des voies Clos Nouvel et Gascut.

Le Conseil autorise le Maire à prendre l'arrêté lançant l'enquête, à choisir le commissaire et à informer la population.

Adopté.

Autorisation pour défendre au Tribunal Administratif

a) Suite à requête d'une employée municipale

b) Suite à requête en référé contre le permis de construire SITA SUD

Le Conseil donne autorisation d'ester au Maire qui désigne Me Charrel dans le premier cas et Me Margall dans le second pour défendre les intérêts de la commune.

Adopté (1 voix contre)

Etude de faisabilité

Sans aucun engagement de sa part.

Le Conseil autorise les sociétés éventuellement intéressées pour la réalisation d'équipement photovoltaïques à entreprendre des études de faisabilité (décharge, bât. Communaux, site chimique etc.)

Adopté (1 refus de vote)